

D'autre foallure s'oum fouilleu Jusqu' a six
foudz. De terre portee a estenduq deus lez
Jardins. S'oum lesdictes fondatur remplie de
moylluy massonne a eaux a sable Jusqu' au hz
de chaussee, de l'espaisseur de vuyt dix poulares,
de deux hz de chaussee auom l'ozq mur d'ozq
poulares de l'espaisseur, t'oum au souz l'entablure
a quinze poulares. S'oum au hz de chaussee trois
tois a sizer de fiave cliguar, a pavillon tan
duz costez gur d'auz. De deux enuygnures de
mur, de deux puez droitz a l'oussure de la porte
marche de la scallure, de luyau de deux s'oum
auz de puez d'auz, a pavillon de deux costez
l'entablure s'oum de puez de saint l'oz, de s'oum
de deux poulares, de l'oz costez de s'oum mur s'oum de
moylluy, massonne a eaux a sable. La fosse de
deux s'oum fouilleu Jusqu' a six foudz a la profundite
de fondatur contendra douze puez de long a douze
puez de large. S'oum la massonne de la d'oultre
de moylluy aut eaux a sable a enduire /

D'iceulx

La massonne de mur de closture qui regnera
depuis le coin de la scallure jusq' au petit puez
Jusqu' au coin de l'oz d'oultre contendra luyze
tois de longueur, ou enuygnures, de l'oz d'oultre de
quatre puez a douze par dessus de hz de chaussee
De fondatur de mur s'oum fouilleu Jusqu' a
six foudz, De terre portee a estenduq sur
le Jardin. Lesdictes fondatur s'oum remplie de
moylluy, massonne a eaux a sable, de l'espaisseur
de deux puez par dessus quatre assises de puez
de fiave cliguar, portee par pain, a pavillon
de deux costez, de quatre a cinq puez de longueur
de vuyt poulares de largeur pour les trois premieres
assises, de vuyt quatre poulares de largeur, la
quatre me assise pour y faire un rebord de
deux poulares de s'oum, aut pain de chaussee
de l'oz longueur de luyze tois, s'oum par dessus

